

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### DÉCISION

numéro MLDC_240809_098
---------------------------

portant sur

## AVENANT N°2 AU LOT N°3 : FAUX PLAFONDS DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF À LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CÉSAR VINAS AVEC LA SOCIÉTÉ SODAC

Le Maire de la Commune de Lodève,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** la délibération n°MLCM\_200710\_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

**VU** la décision du Maire n°MLDC 230517 074 relative à l'attribution du lot n°3 faux plafonds du marché de travaux relatif à la rénovation énergétique de l'école élémentaire César Vinas notifié le 15 juin 2023 à la société SODAC,

**VU** la décision du Maire n°MLDC 231027 114 relative à l'avenant n°1 au lot n°3 faux plafonds du marché de travaux relatif à la rénovation de l'école élémentaire César Vinas avec la société SODAC,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'effectuer une prestation supplémentaire rendue nécessaire en cours d'exécution du marché,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°2 au lot n°3 : faux plafonds du marché de travaux relatif à la rénovation énergétique de l'école élémentaire César Vinas avec la société SODAC afin d'ajouter au marché initial une prestation supplémentaire rendue nécessaire en cours d'exécution du marché,

- **ARTICLE 2** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant à mille-trois-cent-soixante-quinze euros Hors Taxes (1 375,00 € HT), soit mille-six-cent-cinquante euros Toutes Taxes Comprises (1 650,00 € TTC) introduit un écart de quatre virgule quarante-trois pourcent (4,43 %) par rapport au montant initial du marché, le portant ainsi à quarante-deux-mille-trois-cent-six euros HT (42 306,00 € HT) soit cinquante-mille-sept-cent-soixante-sept euros vingt centimes TTC (50 767,20 € TTC),

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°2 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal, chapitre 21, article 21312,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-213401425-20240809-lmc112427-AR-1-  
1

Date de télétransmission : 09/08/24

Date de publication : 16/08/2024

Date de notification aux tiers :

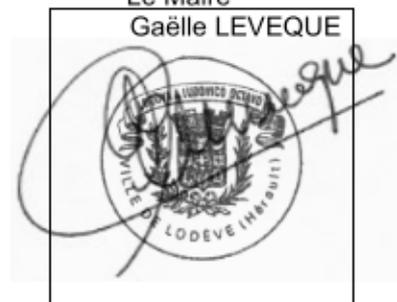
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le neuf aout deux mille vingt-quatre,

Signé électroniquement par:

Le Maire

Gaëlle LEVEQUE



*Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 2

EXE10

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

MADAME GAELLE LEVEQUE – MAIRE DE LODEVE  
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 34700 LODEVE

**B - Identification du titulaire du marché public**

SAS SODAC  
ZAC DU MIJOU LAN  
34680 ST GEORGES D'ORQUES  
Courriel : contact@sassodac.fr  
Téléphone : 04 67 03 38 38  
Numéro de SIRET : 335 324 802 00024  
Code APE : 4331Z  
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 28335324802

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**  
TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE CESAR VINAS -  
Lot n° 03 - MARCHE 2023TVX016

■ **Date de la notification du marché public :** 15 JUIN 2023

■ **Durée d'exécution du marché public :** 14 mois

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 31 000,00 €
- Montant TTC : 37 200,00 €

■ **Montant du marché public après l'avenant n°1 :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 40 931,00 €
- Montant TTC : 49 117,20 €

## D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant, conformément à l'article R2194-8 du code de la commande publique :

- Prestation supplémentaire au RDC : Encoffrement d'une gaine de ventilation dans le hall d'entrée

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 1 375,00 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 1 650,00 €
  
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial du marché : 4,43 %
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport à l'avenant n° 1 : 3,36 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 42 306,00 €
- Montant TTC : 50 767,20 €

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature  
*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)